



République Française

Arrêté n°AP-2025-12

Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2025 au grade d'adjoint technique principal 2ème classe

Monsieur le Maire de VALLEGUE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 522-23 à L. 522-31,

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires dont les noms suivants sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2025 :

NOM et prénom	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
1. FAJAU Patrick	Adjoint technique	Néant

Article 2 :

	Femmes	Hommes	Total
Agents promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement)	0	1	1
Agents susceptibles d'être promus (Ensemble des agents inscrits sur le tableau)	0	1	1

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vallègue, le 18/12/2025

Le Maire de Vallègue,
Rémy ZANATTA



Monsieur le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télerecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>